

# LPH.

Le Partenaire Humainaire, le journal d'information des donateurs du SIF - N°106 - 4<sup>e</sup> trimestre 2022 - 0,10€

## EAU, HYGIÈNE, ASSAINISSEMENT

Assurer un besoin vital sur le long terme

## ZAKÂT AL MAAL

Allier humanitaire et tradition musulmane

## BANGLADESH

Face aux inondations, des écoles démontables



Disponible en  
version digitale

# ÉDITO

L'eau c'est la vie. Pourtant, dans le monde, 2 milliards de personnes<sup>1</sup> ne disposent pas d'accès à l'eau potable. Un véritable fléau en termes de santé publique : notre époque est marquée par une crise majeure. Les problèmes sont aggravés par l'absence totale de systèmes d'assainissement pour 3,6 milliards de personnes<sup>1</sup>.

Le SIF est pleinement engagé pour l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA). L'accès à la ressource, la mise en œuvre ou réhabilitation des systèmes d'assainissement ou encore les sessions de promotion de l'hygiène font partie des programmes mis en œuvre sur le terrain. C'est notamment le cas au Nigéria, à Maiduguri, où le SIF a foré des puits alimentés par des panneaux photovoltaïques et construit des châteaux d'eau dans les camps des populations déplacées internes, victimes des exactions de groupes armés. Ces infrastructures dotées de pompes solaires permettent cinq fois plus de débit que les puits manuels, ce qui est un atout majeur au regard de la surpopulation.

À Gaza, en Palestine, le SIF a mis en place un programme de traitement des eaux usées stagnantes. Ce programme a été mis en valeur lors du Forum mondial de l'Eau au mois de mars. Notre ONG contribue à notamment réduire la prolifération des maladies hydriques et à préserver l'environnement. Nous renforçons également la sécurité alimentaire : l'eau traitée est utilisée pour la culture maraîchère.

L'eau est une ressource vitale.

Je tiens à remercier les donateurs du SIF. C'est grâce à leur soutien que nous pourrons continuer à apporter des réponses humanitaires aux enjeux capitaux liés à l'eau.



**Mahieddine Khelladi**  
**Directeur Exécutif**

(1) Rapport commun OMS/UNICEF/ONU.

## VOS DONNS EN ACTIONS

### ZAKÂT AL MAAL

#### L'ESSENTIEL

En 2021,



**+50**

**actions  
humanitaires  
mises en œuvre  
dans**



**+10**

**pays à travers  
le monde**

#### Le Saviez-vous ?

Le principal critère définissant les ayants-droits de la Zakât Al Maal est la vulnérabilité. C'est notamment le cas des orphelins, des veuves, des femmes exposées aux violences, des personnes âgées ou sans abri, ou encore des personnes touchées par les conflits, les catastrophes naturelles, etc.



## DES ACTIONS D'URGENCE, DES PROJETS SUR LE LONG TERME

Depuis 1991, le SIF est habilité à collecter la Zakât Al Maal. Notre ONG de solidarité la redistribue aux plus démunis, qui en sont les ayants-droits, en respectant l'éthique musulmane et les principes humanitaires. En 2021, la Zakât Al Maal a été utilisée dans tous les domaines d'expertise du SIF, permettant des actions d'urgence et de développement. Elles ont, par exemple, contribué à des projets durables liés à l'éducation. C'est notamment le cas de la réhabilitation d'écoles en Syrie ou du soutien apporté aux enfants et jeunes talibés<sup>2</sup>, très précaires et scolarisés dans des écoles informelles, au Mali et au Sénégal. Autre exemple, les écoles itinérantes au Bangladesh, qui ont notamment permis d'assurer la continuité de la scolarité d'enfants privés d'école à cause de la pandémie de la COVID-19.

Soutien à la création d'activités génératrices de revenus en faveur de jeunes entrepreneurs précaires au Sénégal, amélioration de l'accès à l'eau et de la sécurité alimentaire au Kenya... voici d'autres exemples de projets sur le long terme développés grâce à la Zakât Al Maal. Le SIF a également pu déployer des actions d'urgence dans des pays tels que la Syrie, le Liban, le Pakistan, ou encore l'Irak, le Nigéria, etc.

Aumône obligatoire à partir d'un certain seuil de richesse (le Nissab), la Zakât Al Maal rappelle l'importance du devoir de solidarité. Pour les bénéficiaires, la Zakât Al Maal répond à un besoin parfois vital.

(2) Enfants confiés par leurs familles (souvent pauvres) à un maître en sciences religieuses pour leur apprentissage ; étymologiquement : « élèves ».







# BANGLADESH

DES ÉCOLES DÉMONTABLES, PLUS ADAPTÉES AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

Au Bangladesh<sup>1</sup>, la frange la plus pauvre de la population vit sur des îles éphémères. Situées sur les grands fleuves, ces bandes de terre disparaissent et réapparaissent au gré des inondations, de plus en plus fréquentes à cause du dérèglement climatique. Cette instabilité a des conséquences : l’absence d’écoles publiques, privant d’éducation les enfants les plus vulnérables, et des déplacements réguliers et massifs de populations. Face à cette problématique, le SIF s’est associé à une ONG partenaire pour mettre en place des centres d’apprentissage démontables, transportables et équipés du matériel nécessaire. Le projet permet à 582 enfants et jeunes, majoritairement des filles, de suivre leur scolarité dans le district de Kurigram, au nord du pays. En parallèle, 300 adultes suivent des cours de mise à niveau. Le dispositif est renforcé (entre autres) par de la sensibilisation aux droits fondamentaux, à l’importance de l’éducation, à l’hygiène et à l’environnement en faveur de 3 500 personnes.

# PLAIDOYER

PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES : LE SIF INTERPELLE LES NATIONS UNIES

Pendant l’été, le SIF a porté la voix de nombreuses ONG membres, comme lui, du collectif ICVA<sup>2</sup> devant le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. La problématique portait sur les Personnes Déplacées Internes (PDI). Nous avons plaidé pour la nécessité que les ONG et la société civile soient impliquées dans le travail de coordination aux côtés des agences des Nations Unies. Eau, hygiène et assainissement, mise à l’abri, protection de l’enfance, moyens d’existence, sécurité alimentaire... L’expérience cumulée dans le cadre de ses missions internationales permet au SIF de pouvoir s’appuyer sur une solide expertise opérationnelle.

Nous sommes donc en mesure de nous adapter aux besoins et spécificités des personnes déplacées avec un objectif commun : faire émerger des solutions durables qui répondent à l’urgence frappant des populations très fragilisées !

## FRANCE

**COLIS SOLIDAIRES D’ÉTÉ : LE SIF AU SOUTIEN DES PERSONNES EN PRÉCARITÉ**

Été comme hiver, le SIF se mobilise face à la précarité. De juillet à septembre, notamment, nos équipes se sont coordonnées avec les Restos du Cœur, la Croix Rouge et le Secours Populaire pour procéder à trois distributions de colis par semaine. Cette action de solidarité en faveur de familles dans le besoin s’est déroulée à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) dans les locaux de la Maison des Solidarités, en collaboration avec la mairie locale. Lait, farine, pâtes, riz, lentilles, semoule, huile, conserves, sucre, café, thé, denrées et produits pour bébés, produits d’hygiène et d’entretien... À une période où les prix des produits de première nécessité flambent, le SIF a tenu à participer activement à cette opération, capitale pour les personnes en situation précaire.

(1) Pays figurant parmi les plus pauvres au monde, le Bangladesh accueille, par ailleurs, des millions de réfugiés Rohingyas ayant fui le Myanmar voisin (ex-Birmanie).

(2) International Council of Voluntary Agencies.

Plus d’informations sur [www.secours-islamique.org](http://www.secours-islamique.org)



30 ANS DU SIF 30 ANS DE SOLIDARITÉ 30 ANS DE PARTAGE

## AGENDA

### OCTOBRE

- 13 octobre**
  - Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe
- 15 octobre**
  - Journée mondiale du lavage des mains
- 16 octobre**
  - Journée mondiale de l’alimentation
- 17 octobre**
  - Journée internationale pour l’élimination de la pauvreté

### NOVEMBRE

- du 6 au 18 novembre**
  - COP 27 sur les changements climatiques à Charm el-Cheikh (Égypte)
- 8 novembre**
  - Colloque organisé par le SIF à Dakar : Enfance et jeunesse au Sahel : facteurs d’exclusion, dynamiques d’inclusion
- 19 novembre**
  - Journée mondiale des toilettes
- 20 novembre**
  - Journée mondiale de l’enfance
- 29 novembre**
  - Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien
  - **Giving Tuesday** : Journée mondiale de la générosité

### DÉCEMBRE

- 5 décembre**
  - Journée internationale des volontaires
- 8 décembre**
  - Journée mondiale du climat
- 10 décembre**
  - Journée mondiale des droits de l’homme
- 18 décembre**
  - Journée internationale des migrants
- 20 décembre**
  - Journée internationale de la solidarité humaine

## Vos questions sur... les dons de vêtements

**Puis-je soutenir les plus vulnérables par un don de vêtements ?** Oui, le SIF collecte des chaussures, des textiles neufs ou usagés et des jouets. C’est le dispositif VetSol, créé en 2013 : vous pouvez déposer vos dons dans nos locaux de Massy ou de Saint-Denis, et aussi dans l’un de nos nombreux containers du 93 et du 94.

**Quel est le but de VetSol ?** Les vêtements peuvent être distribués à des personnes dans le besoin ou revendus au poids pour mettre en place des projets sociaux.

**Comptez-vous développer VetSol ?** C’est en cours : le SIF est en train d’investir le secteur de l’économie sociale et solidaire avec un projet complémentaire d’insertion par l’emploi.

**En quoi consistera-t-il ?** Le SIF travaille à l’ouverture d’ateliers de tri de vêtements et de jouets, de couture, de repassage, et envisage aussi une boutique solidaire. Des personnes en situation de précarité seront impliquées. Elles seront accompagnées dans ce chantier d’insertion par des encadrants techniques et des conseillers professionnels. L’objectif ? L’accès à des formations qualifiantes ou des emplois pérennes.



# L'EAU, UN ENJEU MAJEUR



## PAROLE D'EXPERT

« L'eau est indispensable au développement »  
Parfait K. est le responsable Eau du SIF au Sénégal.

**Quels problèmes rencontrez-vous au Sénégal ?**  
« Des villages entiers n'ont pas accès à l'eau. Les gens n'ont pas les moyens de la puiser, les nappes se trouvent à une profondeur de 15 à 75 m. Alors, ils consomment de l'eau stagnante. Contaminée, elle favorise les maladies. Les conditions d'hygiène sont catastrophiques. L'absence d'eau crée un cercle vicieux très dangereux... »

**Quelles sont les conséquences ?**  
« L'eau est indispensable au développement. Sans accès, il est impossible d'avoir des infrastructures d'hygiène et d'assainissement, comme des toilettes ou des robinets pour se laver les mains. L'insalubrité règne ! On peut aussi parler des enfants qui vont chercher de l'eau plutôt que d'aller à l'école, ou de l'agriculture qui ne peut pas être développée. »

**Quelle est la réponse du SIF ?**  
« La première étape est de procéder à des forages complexes, de véritables installations bénéficiant à toute la communauté. En 2021, au Sénégal, on en a construit 15 et réhabilité 7, ce qui permet d'approvisionner 8 800 personnes en eau. 15 autres forages sont en cours. Outre la consommation courante, on raccorde par exemple des écoles et des exploitations agricoles. »

**La solution est-elle durable ?**  
« Oui. On travaille sur le long terme en adoptant une alimentation solaire, plus écologique, et plus économique qu'un générateur électrique. On forme des comités de gestion à l'entretien, et aidons la communauté à mettre en place un système participatif. Les bénéficiaires cotisent à hauteur de leurs moyens pour une réserve permettant de remplacer les pièces défectueuses. L'idée, c'est qu'à terme, ils n'aient plus besoin du SIF parce qu'ils seront devenus autosuffisants. »

Retrouvez l'intégralité de cette interview et l'ensemble du dossier sur le site [www.lepartenairehumanitaire.org](http://www.lepartenairehumanitaire.org)



## LE MANQUE D'ACCÈS À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT EST UN FLÉAU MONDIAL



**1 PERSONNE SUR 3**  
n'a pas accès  
à l'eau potable



**2 PERSONNES SUR 3**  
vivent sans  
toilettes sûres



**1 CAS SUR 2**  
de malnutrition infantile  
est lié à la consommation  
d'eau non potable

**900**

MILLIONS D'ENFANTS  
fréquentent des écoles  
sans infrastructures  
pour se laver les mains

**830**

MILLE PERSONNES  
meurent chaque année de  
maladies hydriques, comme  
le choléra et la diarrhée

**300**

MILLE ENFANTS

dont

Source : ONU-Water

Nous vivons une crise majeure de l'eau. L'an dernier, déjà, plus de 2 milliards de personnes n'avaient aucun accès direct à un point d'eau potable, et étaient contraintes de s'approvisionner dans des sources contaminées ! Dans le même temps, plus de 3,5 milliards d'êtres humains manquaient de services basiques d'assainissement et d'hygiène. Alarmante, la situation s'est encore dégradée par l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles, qui impactent la qualité et la disponibilité de l'eau. Le SIF agit pour l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement pour tous en menant des projets sur le long terme.

### NIGÉRIA : DE L'EAU POUR 16 000 PERSONNES VULNÉRABLES

C'est l'une des principales expertises du SIF. Sur le terrain, nos équipes mettent en place de nombreux projets liés à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement. Au Nigéria, une douzaine de puits sont en cours de construction sous la direction de nos équipes d'experts. Ces forages visent à améliorer concrètement le quotidien de plus de 16 000 personnes vulnérables, qui disposeront, avant la fin de l'année, d'un accès à l'eau avec des installations performantes. De nouvelles perspectives de développement s'ouvrent d'ores et déjà à eux ! Ces infrastructures sont le prolongement d'une action du SIF menée au Nigéria en 2021, qui a permis l'accès à l'eau potable à 40 000 personnes par la construction de 28 puits.

Dans ce pays d'Afrique de l'Ouest, une grande partie de la population souffre d'un manque d'accès à l'eau à cause de la multiplication des crises humanitaires provoquées par les conflits. Les déplacements de populations qui s'en suivent accentuent la pénurie, en plus d'un manque de nourriture. Équipées de 32 robinets, les nouvelles infrastructures mises en place par le SIF couvriront les besoins d'une communauté très fragilisée par l'exil et la promiscuité. Deux des puits forés fonctionneront avec des pompes à énergie solaire, grâce à des panneaux photovoltaïques. Plus écoresponsables et durables, ils ont aussi été conçus pour être plus simples à entretenir et à utiliser. Pour assurer la pérennité des ressources en eau, le SIF a formé des comités de villageois à la gestion de ces points d'approvisionnement. Si une panne survient, la communauté pourra, ainsi, de façon autonome, opérer la maintenance et la réparation. Les bénéficiaires sont donc placés au cœur d'un processus qui contribue à améliorer concrètement et durablement les conditions de vie des plus vulnérables. Dans cette logique, le SIF renforcera le projet par des séances de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement, vouées à limiter la circulation des maladies.



### PAKISTAN : FACE À LA SÉCHERESSE, DE L'EAU POUR 27 000 PERSONNES

Au Pakistan, les sécheresses sont de plus en plus fréquentes à cause du dérèglement climatique. Au printemps, les températures ont dépassé 50°C dans le district du Sindh, où intervient le SIF ! La canicule extrême ne fait qu'aggraver les problèmes d'eau potable. Sur place, plus d'une personne sur deux n'y a pas accès, et seules 5 % des ressources satisfont aux normes sanitaires de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La sécurité alimentaire est mise en péril par l'extrême rareté des pluies (9 mm par an, en moyenne) : l'agriculture et l'élevage sont très difficiles à développer. Sur place, le SIF apporte des réponses humanitaires en faveur de 27 000 bénéficiaires. Lancé en 2020, notre projet « Best » améliore la gestion des eaux par de nombreuses actions, comme par exemple la construction et la réhabilitation de puits d'eau potable alimentés à l'énergie solaire, d'abreuvoirs pour le bétail ou de bassins d'eau pour récupérer et recycler les eaux de pluie. En outre, le SIF met un accent particulier sur l'agriculture avec la mise en place de systèmes

d'irrigation. Quant aux agriculteurs, ils sont formés à des techniques innovantes, écoresponsables et adaptées au changement climatique. Les capacités agricoles sont renforcées par le développement de l'hydroponie. Cette année, le projet est entré dans sa deuxième phase pour toucher encore plus de personnes.

**« Les bénéficiaires n'avaient ni eau, ni nourriture. Ils se déplaçaient sans cesse en espérant trouver une zone où la disponibilité des ressources permettrait une implantation sur le long terme. Notre objectif, désormais, c'est qu'ils deviennent totalement autosuffisants. »**

Arif, Responsable du projet.

## SANS ACCÈS À L'EAU POTABLE...



Des maladies hydriques potentiellement mortelles (diarrhée, choléra, dysenterie...) se développent. Les enfants sont particulièrement touchés.

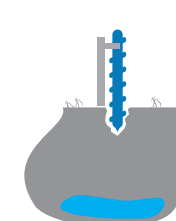


L'insécurité alimentaire est favorisée : l'agriculture et l'élevage sont affectés, quasiment impossible de les développer.



L'éducation des enfants est en péril : ils sont chargés d'aller chercher de l'eau, souvent à plusieurs heures de marche, au lieu d'aller à l'école.

## L'ACTION DU SIF



Les nappes phréatiques peu profondes dans le sol sont souillées par les infiltrations d'eau contaminée : **pour puiser de l'eau saine, le SIF fore parfois jusqu'à 290 m.**



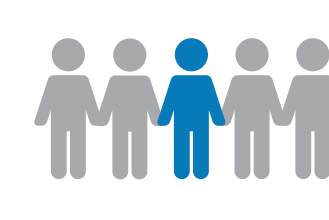
Les puits du SIF sont de véritables **installation collectives**, qui font revivre des villages entiers en approvisionnant en eau des milliers de personnes. Certains sont dotés de plus de 30 robinets.



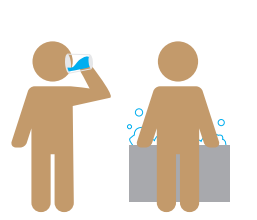
Certaines pompes sont **automatiques et alimentées grâce à des panneaux photovoltaïques** : plus durables et écoresponsables, elles sont aussi plus faciles à utiliser, notamment par les enfants et les femmes, souvent chargés d'aller chercher l'eau.



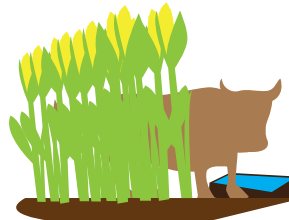
Les châteaux d'eau permettent de **stocker l'eau** : outre de préserver le matériel d'une sollicitation trop intensive sur de courtes périodes, ils permettent de fournir l'eau stockée et faire face aux urgences plus rapidement.



Sous l'impulsion du SIF, un **comité de gestion de l'eau est élu par la communauté** : formé à la maintenance, il est aussi responsable de la bonne gestion des ressources en eau potable, ce qui favorise l'autonomie des populations dans la gestion à long terme des installations.



L'accès à l'eau potable (boire, se laver, cuisiner, etc.) permet de préserver une **bonne santé** et de limiter la circulation des maladies hydriques.



La sécurité alimentaire est renforcée et l'économie se développe grâce à un cercle vertueux.



Les enfants vont à l'école et peuvent se consacrer à leur scolarité.



Des latrines peuvent être installées afin de favoriser une **bonne hygiène** et préserver la dignité des personnes.



Afin de garantir le bon acheminement de votre courrier, veuillez inscrire les informations (en majuscules SVP) dans les cases indiquées.

Nom

Prénom

N° Apt., Etage...

Bât., Résidence, Immeuble...

N°

Type Voie (Rue, Avenue, Allée, Boulevard...)

Libellé de la voie

Code Postal

Commune

Téléphone

E-Mail

☐ J'accepte de recevoir des informations du SIF par email

## JE FAIS UN DON RÉGULIER

### Je m'engage à hauteur de...

- ☐ 10 € / mois    ☐ 20 € / mois    ☐ 30 € / mois
- ☐ Autres (préciser) ..... € / mois

### Je choisis d'être prélevé chaque mois le...

- ☐ 1<sup>er</sup>    ☐ 5    ☐ 10    ☐ 15    ☐ 20    ☐ 25

### Mandat de prélèvement SEPA mensuel

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le Secours Islamique France à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du Secours Islamique France. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

### NOM ET ADRESSE DU CRÉANCIER

Secours Islamique France  
Siège social : 10, rue Galvani 91300 Massy

Identifiant Créancier SEPA  
(ICS)  
**FR92ZZZ423699**

### À travers ce don régulier...

- ☐ Je soutiens le SIF en général  
et lui permets d'agir là où les besoins l'exigent
- ☐ J'agis pour l'accès à l'Eau  
ainsi qu'à l'hygiène et l'assainissement

Les dons sans sélection de projet(s) seront versés dans le Fonds Général du SIF.

### Compte à débiter

IBAN

Numéro d'identification international du compte bancaire – IBAN (International Bank Account Number)

BIC

Code international d'identification de votre banque – BIC (Bank Identifier Code)

### MERCI DE JOINDRE VOTRE RIB

Date :  /  /

Signature :

## JE FAIS UN DON PONCTUEL

### Je fais un don d'un montant de

€

### et je souhaite le répartir entre les projets...

☐ Je soutiens le SIF en général  
et lui permets d'agir là où les besoins l'exigent

€

☐ J'agis pour l'accès à l'Eau  
ainsi qu'à l'hygiène et l'assainissement

€

☐ Je participe au Forage de Puits  
et contribue à donner accès à l'eau aux populations

€

☐ Je verse ma Zakât Al Maal  
pour soutenir le SIF et ses missions

€

■ Pour les dons par chèque, merci d'envoyer ce coupon accompagné de votre chèque libellé à l'ordre du Secours Islamique France

■ Pour les dons par virement bancaire, le numéro de compte à renseigner est l'IBAN : FR76 3000 4016 1100 0023 8704 723

■ Pour les dons par carte bancaire, nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet [www.secours-islamique.org/dons](http://www.secours-islamique.org/dons) (interface sécurisée)

 L'article 3 du décret n° 2013-417 du 21 mai 2013 interdit l'envoi d'espèces par voie postale.

Le SIF est habilité à recevoir les legs et donations. Pour recevoir la documentation, cochez ici ☐

Retrouvez tous les détails de nos programmes sur notre site internet  
[www.secours-islamique.org](http://www.secours-islamique.org)



10, rue Galvani 91300 Massy  
58, bd. Ornano 93285 Saint-Denis  
37, rue Garibaldi 69007 Lyon  
Tél. : 01 60 14 14 14  
[www.secours-islamique.org](http://www.secours-islamique.org)

Le SIF, seul acteur humanitaire  
français musulman à être labellisé  
par le Don en Confiance



(1) Les dons sans sélection de projet(s) seront versés dans le Fonds Général du SIF.

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé dévolu par le Secours Islamique France (SIF). Elles sont destinées au département de la communication et du développement pour la gestion de la relation donateurs et aux tiers mandatés par le SIF pour faire appel à votre générosité. Lorsqu'un transfert vers un pays hors Union Européenne est envisagé, des mesures de protection et de sécurité de vos données ont été mises en place. Vous pouvez connaître les détails de ces mesures de protection en envoyant un mail à [dp@secours-islamique.org](mailto:dp@secours-islamique.org). Conformément au règlement européen sur la protection des données personnelles et à la loi « informatique et libertés », vous pouvez vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel auprès du SIF. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification, de limitation, de portabilité ou d'effacement de vos données en contactant [dp@secours-islamique.org](mailto:dp@secours-islamique.org) ou au 0160141414. Vos données ne font pas l'objet d'un échange avec des tiers. Si vous souhaitez avoir plus d'informations, vous pouvez nous contacter SIF, 10 rue Galvani, 91300 - Massy. Pour les particuliers, l'article 200 du code général des impôts vous donne droit à une réduction de 75 % de vos dons plafonnés à 1 000 €, puis de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable. Pour les personnes morales, l'article 238 bis du code général des impôts donne droit à une réduction d'impôt égale à 60 % des dons effectués par les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

